

Nombre de membres afférents au Conseil : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents à la séance : 9
Date de la convocation : 21 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le trente janvier, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis à la salle communale « Le Club » en raison des règles sanitaires liés au Covid-19 sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément au articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mesdames CHAPUIS Armelle, NASSIR Marine et RATTEZ Karine, Messieurs BILLOT Thomas, CHARPY-PUGET Gilles, CREMONA Cédric, MOINE Bernard, ROSE Jean-Philippe, THURISSET Alexandre .

Excusés : GUILLEMAUD Thibaud, RATTEZ Thomas

Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de M. CHARPY-PUGET Gilles, Maire.

Le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2020 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents**.

Monsieur le maire informe que les travaux du SYDESL ne sont pas terminés : il reste à poser des candélabres.

1. Adhésion de la Communauté de Communes à l'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB)

La communauté de communes ne disposant pas de l'ingénierie ni des moyens nécessaires pour gérer la compétence GEMAPI, a décidé d'adhérer à l'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs pour la gestion de la Saône et de l'ensemble des bassins versants du territoire communautaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour l'adhésion de la communauté de communes à l'EPTB Saône et Doubs.

2. Adhésion aux missions optionnelles du centre de gestion

Le Centre de Gestion de la Saône-et-Loire assure pour le compte des collectivités et établissements affiliés des missions obligatoires

Au-delà de ces missions obligatoires, le CDG 71 propose d'autres missions dites optionnelles.

Pour bénéficier de ces missions, une convention-cadre doit être signée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Saône-et-Loire et autorise le maire à la signer.

3. Travaux de voirie route de Fragnes : demande de subventions

Les travaux pour la réfection de la partie de route se situant sous les bois à l'entrée de Fragnes côté Cruzille (drains + enrobé) peuvent être subventionnés par le conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet 2021.

Les devis retenus sont les suivants :

Entreprise DE GATA 12 755,00 € HT = 15 306,00 € TTC

Entreprise MICHOU 7 852,00 € HT = 9 422,40 € TTC soit un total de 20 607,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, sollicite une subvention auprès du département dans le cadre de l'appel à projets, ainsi que tout autre aide susceptible de participer au financement de ces travaux.

4. Questions diverses

- Arrivée de la fibre à Cruzille : possibilité pour les foyers de se faire raccorder à la fibre. Pour l'instant, un seul opérateur : Orange. Une erreur a été signalée au département par Monsieur le maire : le hameau d'Ouxy n'a pas été raccorder mais le sera très prochainement.

- Demande d'adduction de l'eau au Hameau d'Ouxy. Après avoir contacté le Syndicat des Eaux, il s'avère qu'il est impossible de prévoir cette desserte sur ce secteur car trop de contraintes sanitaires et techniques.

- Suite à une demande faite auprès des services de transport scolaire, le déplacement du point de ramassage du Lycée ne peut pas être déplacé sur la place, les conditions de sécurité n'étant pas réunies.

- Une déclaration à l'assurance pour vandalisme a été déposée auprès de la compagnie d'assurance Groupama afin de remplacer les carreaux de verre brisés sur le bâtiment communal. Une mise en place de caméras de vidéo-surveillance est à l'étude.

- Demande d'Emmanuel Guillot pour faire des travaux dans ses vignes au-dessus de Sagy : création de bassins d'orage sur des terrains communaux. Rendez-vous est pris sur place avec lui, le maire et les conseillers disponibles ce dimanche 31 janvier pour en discuter sur le terrain.

- Thomas Billot, dans le cadre de son association, propose de baliser un parcours de 6 à 8 km pour trail, facile et ouvert à tous sur les chemins de Cruzille. Le balisage se fera avec des petits panneaux en bois avec le logo de sa nouvelle association dès le 1^{er} mars.

Accord du conseil municipal.

- Cédric Crémona fait remarquer que les travaux effectués sur le terrain du moto-cross seraient à revoir car ils rendent le chemin impraticable en temps de pluie. Contact sera pris avec le président de l'association ACT.

- Commission communication : Cédric Crémona signale la possibilité de mise en place une application permettant d'être alerté sur son téléphone d'événements et/ou des infos sur la commune : serait-elle utile ?

- CCAS : point sur la vaccination Covid , pas de problèmes particuliers relevés sur la commune.

- Certains élus constatent la dégradation des chemins et s'interrogent sur le développement de la pratique de la chasse en véhicule.

M. Veau, en charge de l'aménagement du territoire, a rejoint le conseil municipal à 10h pour préciser certains points sur le projet de zonage du PLUi.

Fin de la réunion à 12h15

Date du prochain conseil municipal à fixer

Le Maire,
Gilles CHARPY-PUGET

